

Lettre Hebdo n° 295 - Semaine du 27 février au 5 mars 2023

Infos écoles

Type : affectation en classe de 6^{ème} à la rentrée scolaire 2023.

Destinataires : écoles élémentaires et primaires.

Descriptif : présentation de la procédure à mettre en œuvre pour l'affectation des élèves en classe de 6^{ème}.

Documents :

- ▶ [Circulaire 2023](#)
- ▶ [Parcours scolaires particuliers](#)
- ▶ [Note aux familles](#)

Fiche de liaison :

- ▶ [Volet 1](#)
- ▶ [Volet 1 bis](#)
- ▶ [Volet 2](#)

▶ [Calendrier](#)

Lien : [page](#).

Type : valeurs de la République.

Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif : dans le respect du principe de laïcité à l'école, les parents d'élèves peuvent solliciter des autorisations d'absence liées à la pratique d'un culte.

La période de jeûne du mois de ramadan devrait avoir lieu cette année du 22 mars au 21 avril 2023.

À cette occasion, certaines dispositions doivent être appliquées de manière homogène sur tout le territoire. Aucun document émanant des écoles ne doit demander aux élèves ou à leur famille de faire référence à une appartenance ou une pratique religieuse.

Le cadre juridique d'application de la laïcité et les modalités de communication en direction des familles sont précisés dans le vade-mecum [La laïcité à l'école](#), disponible sur Éduscol, en particulier la fiche 10 : demande d'autorisation d'absence ou de dispense d'activité en raison de la pratique d'un culte.

Documents : ▶ [Fiche 10 : demande d'autorisation d'absence ou de dispense d'activité en raison de la pratique d'un culte](#)

Lien : [page](#).

